



Service des  
bibliothèques publiques  
du Nouveau-Brunswick

Bibliothèques publiques du Nouveau-Brunswick

---

# Plan stratégique relatif aux Services de bibliothèque aux Autochtones 2019-2022

Reconnaissance :

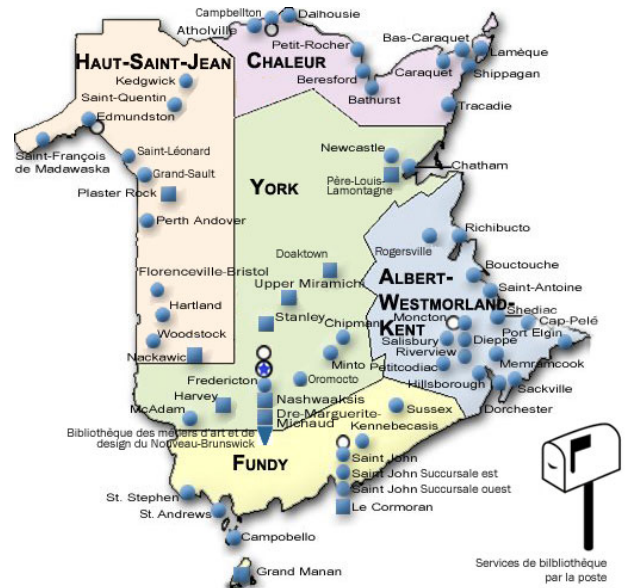
Nous tenons à souligner que nos bibliothèques publiques sont situées sur les territoires traditionnels non cédés des peuples Mi'kmaq, Wolastoqiyik et Peskotomuhkati.

# BÂTIR. PARTAGER. CRÉER. NOUER DES LIENS.

Les bibliothèques publiques du Nouveau-Brunswick comprennent un réseau de 64 bibliothèques publiques, une succursale en ligne et des services provinciaux de bibliothèque publique par la poste.

Notre réseau de bibliothèques publiques a de nombreux atouts : un service axé sur les collectivités; une carte de bibliothèque provinciale unique; une collection provinciale et un catalogue commun en ligne; un service d'emprunt et de retour des documents dans n'importe quel point de service; des installations accueillantes et des heures d'ouverture adaptées aux besoins de diverses clientèles; l'accès à des ordinateurs, à Internet et à Wi-Fi dans toutes les bibliothèques; des membres du personnel, des commissaires, des bénévoles et des partenaires dévoués et passionnés.

Les bibliothèques publiques du Nouveau-Brunswick sont uniques au Canada, en ce sens qu'elles offrent leurs services gratuitement à tous les résidents de notre province, y compris les Premières Nations.



## Bibliothèques et Vérité et réconciliation

Les bibliothèques publiques du Nouveau-Brunswick sont déterminées à appuyer les 94 appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation (CVR) et approuve le rapport et les recommandations du Comité de vérité et réconciliation de la Canadian Federation of Library Associations / Fédération canadienne des associations de bibliothèques (CFLA/FCAB). Publié en 2017, ce rapport contient des recommandations sur les façons dont les bibliothèques, archives et institutions de mémoire culturelles peuvent encourager et mettre en œuvre une réconciliation fructueuse ainsi que les 94 appels à l'action de la CVR en décolonisant et en autochtonisant les services de bibliothèque.

## Décoloniser et autochtoniser

À l'appui des efforts de réconciliation, la décolonisation est un processus à long terme visant à réévaluer les façons établies de connaître et de faire les choses au sein d'une organisation afin de faire de la place pour les points de vue non coloniaux.

L'autochtonisation consiste à reconnaître les connaissances, les façons de voir et de faire et les expressions autochtones et à les incorporer dans une organisation.

Pour réussir à décoloniser et à autochtoniser les programmes, services et espaces de bibliothèque, le personnel des bibliothèques publiques du Nouveau-Brunswick doit être ouvert et s'engager à apprendre et à collaborer avec les peuples autochtones locaux.

2

## Notre plan

Le plan de trois ans s'inspire du rapport et des recommandations du Comité de vérité et réconciliation de la CFLA/FCAB, du plan stratégique du SBPNB pour 2017-2020 et des mesures que les bibliothèques publiques du Nouveau-Brunswick peuvent prendre pour continuer à suivre activement le cheminement vers la réconciliation. Il couvre les activités principales qui seront entreprises pour continuellement améliorer les collections, programmes et espaces de bibliothèque et nouer des liens avec les peuples, collectivités et organisations autochtones.

## Nos objectifs

- 1) **BÂTIR** des collections vivantes définies par les voix autochtones.
- 2) **PARTAGER** les récits et accroître la connaissance des histoires, cultures et langues autochtones.
- 3) **CRÉER** des espaces accueillants et sûrs pour les peuples autochtones.
- 4) **NOUER DES LIENS** et soutenir le développement des collectivités autochtones.

## Nos indicateurs de succès

Comment les bibliothèques publiques du Nouveau-Brunswick sauront-elles que les activités principales donnent de bons résultats? Elles examineront leurs activités en fonction des indicateurs clés suivants :

- L'augmentation du nombre de gens ayant une carte de bibliothèque publique dans une collectivité des Premières Nations;
- L'utilisation accrue des ressources autochtones dans les bibliothèques;

- L'augmentation du nombre de programmes à thématiques autochtones et le nombre accru de participants;
- La rétroaction positive des peuples autochtones au sujet des services de bibliothèque publique.

## BÂTIR des collections vivantes définies par les voix autochtones.

### Ce que les gens du Nouveau-Brunswick peuvent trouver dans les bibliothèques publiques :

- Des collections autochtones pour tous les âges et à chaque point de service, qui mettent l'accent sur les auteurs et créateurs autochtones.
- Des étiquettes de dos de reliure autochtones sur les livres et les films pour faciliter leur découverte.
- Des livres dans les langues mi'kmaq et peskotomuhkati-wolastoqey.
- Des collections, présentations et promotions en vedette pour inspirer la lecture et l'apprentissage.
- Du personnel ayant une connaissance des ressources autochtones.



### Activités principales

1. Investir dans des collections écrites ou parlées dans les langues mi'kmaq et peskotomuhkati-wolastoqey, qui seront disponibles dans toutes les bibliothèques.
2. Suivre les recommandations du Comité des questions autochtones de la Canadian Federation of Library Associations/Fédération canadienne des associations de bibliothèques afin de décoloniser les vedette-matières normalisées qui sont utilisées dans les bibliothèques nord-américaines pour classer les collections.
3. Investir dans les collections autochtones pour adultes et jeunes adultes afin de soutenir les programmes dans toutes les bibliothèques.
4. Mettre au point des outils de marketing et de promotion des collections autochtones.

- Consacrer une ligne du budget du Service des bibliothèques publiques du Nouveau-Brunswick à l'achat de collections autochtones réparties à l'échelle régionale, les collections achetées étant disponibles dans toute la province.

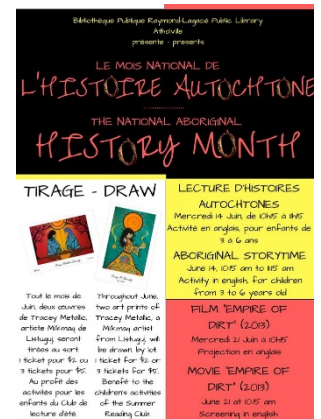


# PARTAGER les récits et accroître la connaissance des histoires, cultures et langues autochtones.

4

## Ce que les gens du Nouveau-Brunswick peuvent faire dans les bibliothèques publiques du Nouveau-Brunswick :

- Participer à des heures du conte à thématiques autochtones.
- Célébrer la Journée nationale des peuples autochtones.
- Participer à un cercle de tambours ou de lecture.
- Participer aux programmes offerts par les conférenciers autochtones.
- Participer à des clubs de lecture autochtones locaux et nationaux.
- Profiter de projections de films autochtones.
- Découvrir les histoires, cultures et langues autochtones de façon amusante et stimulante.



## Activités principales

- Examiner les possibilités de financement pour offrir des tablettes spécialisées munies d'applications linguistiques et de jeux autochtones dans les bibliothèques situées à proximité des Premières Nations.
- Envisager d'offrir le programme Parlons réconciliation élaboré par la Commission canadienne pour l'UNESCO en collaboration avec plusieurs organisations, notamment la Canadian Federation of Library Associations/Fédération canadienne des associations de bibliothèques.
- Envisager d'offrir dans les bibliothèques des programmes de conteurs en résidence axés sur la culture et l'histoire mi'kmaq, wolastoqiyik, et peskotomuhkati.



4. Examiner les possibilités de financement pour offrir des visites d'auteurs autochtones.
5. Envisager d'offrir les clubs de lecture *Peace and Friendship Reads* dans le but de favoriser l'amitié, la bonne entente et l'égalité.

## CRÉER des espaces accueillants et sûrs pour les peuples autochtones.



### **Ce que les gens du Nouveau-Brunswick trouveront dans les bibliothèques publiques du Nouveau-Brunswick :**

- Cérémonie de purification dans le cadre d'un événement ou d'une réunion de groupe.
- Panneaux d'accueil dans les langues mi'kmaq et peskotomuhkati-wolastoqey.
- Reconnaissance du territoire traditionnel lors des principales cérémonies et activités à la bibliothèque.
- Expositions et présentations par des artistes autochtones.
- Prestation d'ateliers de formation relatifs à la sensibilisation à la culture autochtone auprès du personnel de bibliothèque.
- Espace accueillant pour les conversations.



### **Activités principales**

1. Explorer des façons d'incorporer les langues, l'art et le design autochtones dans les espaces de bibliothèque.
2. Intégrer les représentations visuelles autochtones dans le matériel de promotion.
3. Promouvoir la reconnaissance du territoire traditionnel en mettant bien en vue un affichage à cet effet dans nos installations.
4. Promouvoir les possibilités d'emploi et de bénévolat qui existent dans les bibliothèques auprès des collectivités de Premières Nations.

# NOUER DES LIENS et soutenir le développement des collectivités autochtones.

## Ce que les gens du Nouveau-Brunswick trouveront dans les bibliothèques publiques du Nouveau-Brunswick :

- Le personnel de bibliothèque se rend aux activités autochtones locales, dans les bureaux des Premières Nations et des programmes Bon départ et dans les écoles pour promouvoir les services de bibliothèque.
- Le personnel de bibliothèque diffuse les meilleures pratiques sur les programmes et services à thématiques autochtones.
- Le personnel de bibliothèque agit comme partenaire communautaire.



## Activités principales

1. Offrir des programmes de bibliothèque et des ateliers fondés sur les besoins et intérêts des membres des collectivités autochtones (p. ex. Chaque enfant préparé à la lecture).
2. Promouvoir les programmes, services et ressources de bibliothèque auprès des Premières Nations et des écoles des Premières Nations.
3. Mener des campagnes d'adhésion à la bibliothèque dans les collectivités de Premières Nations.
4. Offrir des conseils et une direction aux collectivités de Premières Nations souhaitant établir des services de bibliothèque ou se joindre au réseau de bibliothèques publiques du Nouveau-Brunswick.

## À propos des bibliothèques publiques du N.-B.

Au Nouveau-Brunswick, le service de bibliothèque publique est offert en partenariat entre le gouvernement provincial et les municipalités participantes. Dans le cas des bibliothèques publiques-scolaires, les districts scolaires participants sont de tiers partenaires. Les bibliothèques publiques sont réglementées par la *Loi sur les bibliothèques publiques du Nouveau-Brunswick*.

Le Service des bibliothèques publiques du Nouveau-Brunswick comprend 64 bibliothèques, une unité des services de bibliothèque par la poste, une succursale en ligne, cinq bureaux régionaux et un bureau provincial.

### **Coordonnées**

Service des bibliothèques publiques du Nouveau-Brunswick

Bureau provincial

570, Two Nations Crossing, local 2

C.P. 6000

Fredericton (Nouveau-Brunswick) E3B 5H1

[nbpls-sbpng@gnb.ca](mailto:nbpls-sbpng@gnb.ca)

Tél. : 506-453-2354

Télec. : 506-444-4064

<http://www.gnb.ca/bibliothequespubliques>